



RANDONNEE TOURISTIQUE MOTO VERTE



L'association les Vél'oces vous donne rendez-vous le :

DIMANCHE 04 OCTOBRE 2015 à NEUVY SAINT SEPULCRE (36)
Pour un parcours d'environ 160 kms.

(Salle des fêtes à côté de la mairie Emplacement des parkings fléché dans le village)

Réception des participants à partir de 7 H 00, briefing 8 H 00, premier départ à 8 H 15

Cette randonnée est ouverte uniquement aux motos homologuées ; enduro, trails et trials.

PARCOURS du matin 86 kms, de l'après-midi 71 kms. Le repas sera servi au Moulin de Fréteix.

PARCOURS en tiroir (possibilité de raccourcir et ou shunter les difficultés)

Café et quatre-quarts au départ et casse-croute vers 9h30

➤ *VOITURES D'ASSISTANCE, STATION SERVICE sur le parcours.*

ATTENTION inscription jusqu'au 20 Septembre 2015, limitée à 60 PARTICIPANTS,
Avant d'envoyer votre inscription, vérifier sur le site des véloces si le nombre d'inscrits maximum n'est pas atteint.

(Plus aucune inscription après cette date, tous désistements à moins d'une semaine de la randonnée la ou les sommes versées reste dues (sauf cas exceptionnel), en cas de désistement avant le 27 Septembre, les chèques seront détruits.

REGLEMENT :

- *Cette randonnée n'est pas une compétition et n'a aucun but de vitesse ou de classement.*
- *Chaque participant s'engage à être en possession du permis de conduire, de l'assurance de sa machine et d'effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité.*
- *Il s'engage à respecter le code de la route, les usagers rencontrés sur le parcours et de ne pas consommer de l'alcool au-delà du taux prévu par la loi, (le hors piste est formellement interdit).*
- *Il s'engage à respecter l'environnement et le tracé effectué par l'association Les Vél'oces.*
- *Il s'engage à adapter sa vitesse à la configuration du parcours et à laisser la priorité aux personnes qui utilisent les chemins dans le cadre de leur travail.*
- *L'organisation se réserve le droit d'exclure, sans indemnité tout « contrevenant ».*
- *Un contrôle administratif aura lieu avant le départ (permis, assurance, carte grise échappement bruyant). Tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.*
- *Aucun recours ne pourra être exercé à l'encontre de l'association les « Vél'oces » à la suite d'éventuels dommages liés à la participation de la randonnée.*
- *Il donne l'autorisation à l'association Les Vél'oces d'exploiter les images prises lors de cette randonnée.*
- **Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre de « les Vél'oces »**
Tarif : 30 € par pilote, 15 € par accompagnateur etou suiveur.

Inscriptions : Les Vél'oces Chez Olivier Michot

L'Astrée - Chemin des Noyers 36230 LYS SAINT GEORGES.

Tél. : 02.54.06.05.66 ou 02.54.36.65.39

Mail: lesveloces@gmail.com

Blog: <http://lesveloces.centerblog.net/?auteur>



INSCRIPTION randonnée moto verte du 04 octobre 2015.



REGLEMENT

- *Cette randonnée n'est pas une compétition, elle a pour objectif de faire découvrir le sud de notre département par les chemins et petites routes, elle n'a aucun but de vitesse.*
- *Chaque participant s'engage à être en possession du permis de conduire, de l'assurance de sa machine et d'effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité.*
- *Il s'engage à respecter le code de la route, et les usagers rencontrés sur le parcours,*
- *Il s'engage à respecter l'environnement, (dégradation des chemins récemment empierrés ou stabilisés, de la faune, de la flore, bruit excessif, pas de hors-piste...).*
- *Il s'engage à adapter sa vitesse à la configuration du parcours, à laisser la priorité aux personnes qui utilisent les chemins pour leur travail.*
- *Un contrôle administratif aura lieu avant le départ, permis, assurance, carte grise.*
- *Toutes les véhicules participants à notre randonnée doivent être homologués et conformes au code de la route, tout participant non en règle sera exclu et non remboursé.*
- *Aucun recours ne pourra être exercé à l'encontre de l'association les « Vél'oces » à la suite d'éventuels dommages liés à la participation de la randonnée.*
- *Chaque inscription ne sera acceptée qu'accompagnée de son règlement à l'ordre de « Les Vél'oces ». Tarif 30 euros pour les pilotes 15 euros pour les accompagnateurs.*
- *Clôture des inscriptions le 20 septembre, tout désistement à moins d'une semaine de la randonnée la ou les sommes versées reste dû (sauf cas exceptionnel à voir avec Gilles, le président du club), en cas de désistement dans la date limite (jusqu'au 27/09/2015) les chèques seront détruits. Avant d'envoyer votre inscription, vérifier sur le site des véloces si le nombre d'inscrits maximum n'est pas atteint.*



BULLETIN D'INSCRIPTION à la randonnée des Vél'oces



- Nom : Prénom : Date de naissance :
- Adresse :
- Téléphone : E-Mail :
- Photocopies ou Permis de conduire délivré le : par la Préfecture de :
..... Carte Grise : Type véhicule :
- N° Immatriculation Comp. / Assur. et N° :
- Pour les mineurs, attestation d'autorisation des parents exigée et être accompagné d'une personne majeure responsable tout au long du parcours.
- Nombre d'accompagnateurs :
- En participant à cette randonnée, je donne l'autorisation à l'association Les Vél'oces d'exploiter les images et vidéos prises.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.
- Fait à : le :
- Signature : précédée de la mention « lu et approuvé »

Attention inscription avant le 20 septembre 2015 (cachet de la poste faisant foi).

Les chèques sont à libeller à les Vél'oces et à envoyer à Olivier MICHOT
L'Astrée - Chemin des Noyers - 36230 LYS SAINT GEORGES.

Tél. : 06.30.81.02.74 (Olivier) ou 02.54.36.65.39 (Gilles).

Mail: lesveloces@gmail.com - Blog: <http://lesveloces.centerblog.net/?auteur>